

Une ville désorganisée – des services en déclin

La Ville de Montréal compte désormais 19 arrondissements, 19 entités séparées, qui ne se parlent pas et ne s'entraident pas. C'est chacun dans son coin et cet éparpillement des ressources détériore la qualité des services que vous recevez. On a multiplié les élus, les cadres, les directeurs, mais il y a de moins en moins de cols bleus sur le terrain pour vous. La Ville a 20 maires. C'est trop!

Les citoyens de Montréal ne sont pas tous égaux car les services varient d'un arrondissement à l'autre. Par exemple, le déneigement d'une grande artère qui traverse huit arrondissements va changer huit fois parce que chacun a sa façon de faire. Il ne devrait pas y avoir deux classes de citoyens à Montréal, tout le monde devrait avoir droit aux mêmes services.

Quand les travaux publics étaient davantage centralisés, on faisait des économies sur les achats d'équipement et de matériaux et le travail était mieux organisé. Aujourd'hui, **la Ville a jeté l'éponge** et a abandonné ses responsabilités envers la population.

Un syndicat en mode solution

Nous proposons de nouvelles approches pour améliorer l'organisation du travail. On veut que cette ville fonctionne mieux, soit plus propre et plus belle!

Voilà, entre autres, ce que nous avançons:

- Regroupement des opérations de **déneigement** en fonction du réseau routier montréalais, de l'efficacité et de la productivité des opérations, et non pas en fonction des frontières artificielles des arrondissements actuels;
- Équipe centrale pour la réfection de la chaussée afin d'optimiser les opérations de pavage et de réparation des **nids de poules**;
- Équipe centrale pour le marquage de la **chaussée** et la signalisation (lignes de rue, feux de circulation, etc.);
- Équipe couvrant tout le territoire montréalais et dédiée spécifiquement aux bris de **conduites d'eau**, à l'entretien du réseau, à la détection de fuites et à l'installation de compteurs d'eau;
- Polyvalence et mobilité du personnel pour certaines grandes opérations à caractère saisonnier visant à assurer la **propreté** de la ville.

Ainsi, vous aurez de meilleurs services tout en économisant.

La sous-traitance vous coûte cher

Avec son obsession du « tout au privé », l'administration municipale a multiplié les scandales tout en gaspillant votre argent. Par exemple, le fameux contrat des compteurs d'eau d'une valeur de plus de 350 millions de dollars accordé à la firme Géniau. Un prix exorbitant par rapport à ce qui s'est fait dans d'autres villes. Même si la Ville fait marche arrière, cela vous coûtera une fortune en pénalités. Tout ça quand les employés de la ville auraient été en mesure d'assumer l'essentiel de ce projet.

Ce n'est guère mieux aux travaux publics. Comme les arrondissements sont trop petits pour assumer seuls certains services, ils donnent des contrats. Au dire de la Ville elle-même, la cueillette des ordures coûte 40% plus cher au privé! Quant aux contrats de déneigement, les entrepreneurs privés multiplient les poursuites. Cela entraîne des frais d'avocats et, récemment, la Ville a dû verser près de 2 millions de dollars à quinze sous-contractants pour un litige concernant la quantité de neige tombée...

Enfin, vous payez un prix de fou quand les arrondissements confient au privé certaines tâches. Par exemple, un plombier ou un électricien d'une compagnie coûte entre 60\$ et 70\$ l'heure. À Montréal, un col bleu plombier d'une usine de filtration gagne 25,45\$ l'heure et un électricien de bâtiment 25,91\$! Le fossé est tellement grand que la Ville peine à attirer des ouvriers spécialisés.

Parlons salaires

La Ville prétend que les cols bleus en demandent trop. Voyons cela de plus près.

Pour les quatre années de son cadre financier, la Ville propose les hausses salariales suivantes :

2007	0%	2008	2%
2009	2%	2010	2%

Voici ce que nous avons demandé :

2007	2%	2008	2%
2009	2,5%	2010	2,5%

Des hausses tout à fait raisonnables, comme ce qui se négocie dans toutes les villes ou toutes les entreprises au Québec. Et l'écart est encore moins grand qu'il n'y paraît. En fait, la Ville a déjà versé l'équivalent d'une hausse de 2% pour l'année 2007! Donc le coût de la demande salariale pour cette année est nul, zéro. Le syndicat vise à intégrer cette hausse dans le taux horaire tout simplement. Ne reste qu'une différence de 0,5% pour deux années.

Nos demandes se comparent à tout ce qu'on retrouve ailleurs. C'est une question de respect et de justice. Rappelons que nous avons subi un recul sans précédent de 15% dans nos conditions de travail lors de l'imposition d'une convention collective par un arbitre en 2004.





Pour de meilleurs services
avec les cols bleus de Montréal

Vous pouvez compter sur nous
pour fournir des services publics de qualité!

Nos vrais patrons,
c'est vous!



Ce document a bénéficié de l'appui financier du Fonds de défense du SCFP

